



Point Info Salariés du Bassin Houiller

Avec le soutien
financier du



lorraine
conseil régional



Communiqué

UNE NOUVELLE PERMANENCE EST OUVERTE :

Les salariés subissent de plus en plus la dégradation de la situation économique, de l'emploi et les mutations des activités.

Dans les petites entreprises, dépourvues de syndicats, de représentants du personnel, c'est souvent l'information minimale sur leurs droits qui leur est confisquée.

La CGT dénonce cette situation et organise régulièrement des opérations publiques et de parrainage pour aller à leur rencontre ; elle continue d'exiger des employeurs et des pouvoirs publics les moyens pour que les salariés puissent être respectés et pleinement citoyens dans leur travail.

Nous avons été (partiellement) entendus puisque le Conseil Régional vient de décider d'aider à la mise en place, en Lorraine, dans 4 bassins d'emploi en difficultés (dont le bassin houiller) une permanence d'information, d'assistance, à destination des salariés des petites entreprises (moins de 50 salariés) en difficultés, victimes ou potentiellement victimes de licenciement économique.

Elle se dénomme « **Point Info Salariés du Bassin Houiller** »

Elle est assurée par des militants CGT avertis et formés aux questions de droit social en général (code du travail, dispositifs d'accompagnement et de reclassement, etc...)

Elle est assurée :

- **téléphoniquement les lundi et mercredi au 03 87 04 55 55 de 14 à 17 h**
- **physiquement au 31 rue de Metz (CGT) les vendredis de 10h à 13h et de 14 à 17h.**

Elle est ouverte, sans distinction, dans le respect de l'anonymat, à tous les salariés qui en auraient besoin dans le cadre précédemment rappelé.

La première permanence est assurée ce vendredi 03 juin 2005.

Richard CAUDY

06 08 46 55 35.